

## I – Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

---

Volume 17, Number 1, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/701967ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/701967ar>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

### ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Galarneau, H. (1986). I – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 17(1), 125–147. <https://doi.org/10.7202/701967ar>

# CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU\*

## I — Les relations extérieures du Canada

(octobre à décembre 1985)

### A — Aperçu général

Le gouvernement canadien poursuivait au cours du trimestre d'automne sa réflexion sur ses politiques extérieures, de défense et d'aide au développement, étudiées en tout ou en partie en comités parlementaires. La parution du *Livre blanc* sur la défense était quant à elle encore repoussée, alors que les conclusions de la révision de la politique d'immigration incitaient le gouvernement fédéral à prendre la décision de hausser les niveaux d'immigration pour les prochaines années.

Sur la scène internationale, le gouvernement Mulroney continuait à se faire fort actif, notamment auprès de ses partenaires du Commonwealth, pour que s'intensifient les pressions internationales envers l'Afrique du Sud. La nécessité d'un accord de libéralisation des échanges avec les États-Unis et de nouvelles négociations commerciales multilatérales, la lutte contre le terrorisme et l'ouverture sur la région Asie-Pacifique – où se rendaient deux ministres – constituaient d'autres thèmes dominants du discours tenu par les membres du gouvernement canadien.

### B — Les politiques de défense

#### 1 — L'OTAN

Les ministres de la Défense, des Affaires étrangères et certains chefs de gouvernement des pays de l'OTAN se réunissaient à l'automne dans le cadre de rencontres régulières ainsi qu'à l'occasion d'un événement spécial, le sommet Reagan-Gorbatchev.

Le Groupe des plans nucléaires de l'OTAN, constitué des ministres de la Défense – et parmi eux le ministre canadien, M. Erik Nielsen – tenait les 29 et 30 octobre à Bruxelles sa 38<sup>me</sup> réunion. À la suite du rapport présenté par le secrétaire américain à la Défense sur d'éventuelles violations par les Soviétiques des traités de contrôle des armements, les alliés déclaraient dans leur communiqué final considérer la question très sérieusement et ils demandaient à l'URSS de prendre les mesures nécessaires au respect de ses engagements. Les ministres, à la veille du sommet américano-soviétique, affirmaient par ailleurs que le président Reagan se rendrait à Genève avec le plein appui et la solidarité de l'alliance<sup>1</sup>. Les

---

\* *Documentaliste au CQRI*

1. *The Globe and Mail*, 31 octobre 1985, p. A11.

ministres de la Défense se réunissaient encore une fois les 3 et 4 décembre à Bruxelles, le Canada y étant représenté par son ministre associé à la Défense, M. Harvie Andre. Le communiqué final de la rencontre soulignait la volonté des membres de l'OTAN de continuer à améliorer la défense conventionnelle de l'Alliance et d'accroître la coopération dans le domaine des armements afin de réduire à la fois les coûts et la dépendance à l'endroit des armes nucléaires. Au cours de la rencontre, les ministres adoptèrent les plans de défense à long terme de l'alliance ainsi que les plans de défense nationaux, à l'exception de ceux de la Grèce et de la Turquie, pour la prochaine année<sup>2</sup>.

Le Premier ministre canadien se rendait à Bruxelles à la suite du sommet américano-soviétique pour entendre le rapport que le président Reagan devait faire à ses alliés de l'OTAN de sa rencontre avec M. Gorbatchev. M. Brian Mulroney s'est alors dit encouragé par la tenue du sommet, qu'il ne considère toutefois que comme une étape au sein du processus de diminution des tensions entre l'Est et l'Ouest<sup>3</sup>.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, dirigeait la délégation canadienne qui participait les 12 et 13 décembre à Bruxelles à la réunion ministérielle d'automne du Conseil de l'Atlantique Nord. Les ministres conclurent un accord de coopération pour l'acquisition d'armements destiné à diminuer les coûts. Ils consacrèrent d'autre part leur réunion à la question du contrôle des armements, appuyant la position américaine aux négociations avec l'URSS et se déclarant tous d'accord pour rechercher une baisse importante du nombre d'armes nucléaires et une amélioration des rapports Est-Ouest. Pour M. Clark, la rencontre a démontré l'existence d'un fort degré de cohésion au sein de l'alliance. Selon lui, les alliés ont l'intention de tirer parti de l'atmosphère créée par le sommet de Genève et d'engager le dialogue entre l'ensemble des pays de l'OTAN et du Pacte de Varsovie. À Bruxelles, M. Clark réunit les ambassadeurs canadiens en Union soviétique, en Allemagne de l'Ouest, aux États-Unis, à l'OTAN, au désarmement et d'autres encore pour discuter des gestes que le Canada pourrait poser pour faire avancer les négociations sur le contrôle des armements. Sans vouloir donner l'impression d'un déblocage imminent, le ministre Clark soulignait que le Canada songeait à de nouvelles approches à la Conférence de Stockholm ainsi qu'à des contacts ministériels avec l'Europe de l'Est. M. Clark annonçait enfin que son pays serait l'hôte d'une rencontre de l'OTAN les 29 et 30 mai prochain<sup>4</sup>.

## 2 - LE NORAD ET L'IDS

Le Comité permanent des Communes sur les affaires étrangères et la défense tenait à l'automne des audiences sur le renouvellement de l'accord canado-américain sur la défense aérospatiale du continent, l'accord NORAD, qui doit être reconduit en mars 1986 pour une nouvelle période de cinq ans. La possibilité que le Canada soit entraîné, par l'intermédiaire du NORAD, dans le projet de défense antimissile américain malgré sa décision de ne pas participer à l'Initiative de défense stratégique (IDS) du président Reagan y a été largement abordée. Certains des témoins entendus voudraient à ce propos que soit réintroduite dans l'accord une clause qui faisait partie du texte de l'entente entre 1968 et 1981 stipulant que le commandement conjoint canado-américain ne puisse être partie d'un système de défense antimissile. Au cours de son témoignage devant le comité, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures affirmait que son gouvernement était ouvert sur cette question et prêt à considérer toute recommandation du comité sur la réinsertion de la clause. Le ministre de la Défense, M. Erik Nielsen, niait pour sa part l'existence de quelque lien que ce soit entre l'accord NORAD et l'IDS et soulignait l'intention du Canada de respecter le traité ABM. M. Nielsen ne

2. *The Globe and Mail*, 4 décembre 1985, p. A3.

3. *Le Devoir*, 22 novembre 1985, p. 12.

4. *The Globe and Mail*, 13 décembre 1985, p. A3 et 14 décembre 1985, p. A3.

considère pas nécessaire de réintroduire la clause empêchant la participation à une défense antimissile puisque tout ce que fait le gouvernement canadien doit être compatible aux termes du traité ABM<sup>5</sup>.

Les membres du Comité se rendirent par ailleurs à Washington en décembre dans le cadre de leurs audiences. Ils y apprenaient d'un expert indépendant l'objet de huit accords militaires canado-américains que le ministère canadien de la Défense avait omis, pour raisons de sécurité, de porter sur une liste des 364 accords de défense Canada-É.-U. transmise au Comité en septembre. Parmi eux se trouveraient une annexe à l'accord NORAD de 1981, un échange de notes sur la consultation préalable au lancement d'armes nucléaires, un accord de 1969 sur l'utilisation des ports par les navires à propulsion nucléaire américains et un échange de notes sur l'entreposage d'armes nucléaires anti-sous-marines. Le ministre de la Défense refusait, aux Communes, de divulguer ces accords affirmant que le gouvernement ne révélerait pas des informations « touchant au coeur de la défense du pays et de ses alliés »<sup>6</sup>.

L'IDS américaine était au nombre des sujets abordés par les ministres canadiens et américains de la Défense au cours d'entretiens à Ottawa le 10 octobre. M. Caspar Weinberger déclarait alors son gouvernement satisfait de l'accès qui lui était assuré par l'expertise canadienne pour ce projet de recherche, même si le gouvernement canadien n'y participerait pas. Le secrétaire américain à la Défense affirmait également à la suite de sa rencontre avec MM. Erik Nielsen et Harvie Andre qu'il ne semblait se poser aucun problème au renouvellement de l'accord NORAD qu'il qualifiait de « vital »<sup>7</sup>.

### 3 - DÉSARMEMENT ET CONTRÔLE DES ARMEMENTS

Le président Reagan invitait ses partenaires du sommet des Sept à discuter du contrôle des armements en prévision de ses entretiens avec le dirigeant soviétique. Les entretiens avaient lieu à New York en octobre, le président français ayant été le seul à décliner l'invitation. Le Premier ministre canadien déclarait par la suite qu'il avait souligné au président américain l'importance de présumer de la bonne foi de l'Union soviétique à l'occasion du sommet. M. Mulroney et les autres dirigeants occidentaux ont aussi insisté sur la place prépondérante qui devait être accordée au contrôle des armements au cours du sommet. Enfin, il affirmait que les alliés avaient mentionné l'importance de conclure une entente, s'il s'avérait possible de conclure une entente honorable<sup>8</sup>. Plus tôt, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait déclaré aux Communes que l'IDS américaine devrait être abordée dans le cadre des négociations de Genève sur le désarmement puisque la militarisation de l'espace y est à l'ordre du jour<sup>9</sup>.

Dans un discours prononcé devant le Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements réuni à Ottawa du 31 octobre au 2 novembre, le Premier ministre résumait les éléments constitutifs de la démarche du Canada dans sa poursuite de la paix et de la sécurité internationales. M. Mulroney y rappelait que l'effort de défense fait partie, comme le désarmement et le contrôle des armements d'une « saine politique de sécurité

5. Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 14 décembre 1985, p. 2; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 14 décembre 1985, p. A3.

6. William JOHNSON, *The Globe and Mail*, 4 décembre 1985, pp. A1-A2.

7. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 11 octobre 1985, p. A20; Denis LESSARD, *Le Devoir*, 11 octobre 1985, p. 2.

8. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 26 octobre 1985, pp. A1-A2.

9. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 3 octobre 1985, p. 2.

nationale » et soulignait les décisions récentes de son gouvernement de renforcer la présence militaire canadienne en Europe, de moderniser avec les États-Unis les systèmes d'alerte radar et de participer à la force de maintien de la paix au Sinaï. Le Premier ministre réitérait par ailleurs l'approche « pragmatique » que préconise le Canada en vue de faire avancer les négociations sur le désarmement et le contrôle des armements. Comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans son message à l'occasion de la Semaine du désarmement, M. Mulroney soulignait le choix du Canada de concentrer ses efforts sur la question de la vérification du respect des accords de contrôle des armements d'une part, et d'autre part d'établir la communication au niveau politique avec les dirigeants de l'Est et de l'Ouest pour faciliter les échanges de vues<sup>10</sup>.

### C — Les politiques économiques et commerciales

Le gouvernement conservateur mettait en place à l'automne d'autres éléments de la nouvelle politique énergétique fédérale destinée à démanteler le Programme énergétique national (PEN) du précédent gouvernement libéral. Les provinces productrices de gaz naturel – Alberta, Colombie-Britannique et Saskatchewan – et Ottawa s'entendaient le 31 octobre sur la mise en oeuvre de la déréglementation des prix du gaz naturel fixée au 1<sup>er</sup> novembre par l'Accord de l'Ouest de mars dernier. L'entente prévoit notamment de nouveaux critères de fixation du prix minimum du gaz naturel à l'exportation et la suppression des restrictions de volume sur les exportations de gaz naturel à court terme. Au Canada, les prix seront gelés à leur niveau actuel pendant une période de transition d'un an<sup>11</sup>. La veille, le gouvernement canadien avait annoncé une nouvelle politique de l'énergie pour les régions pionnières et il présentait en décembre aux Communes le projet de loi sur les ressources du Canada en hydrocarbures destiné à permettre la mise en oeuvre de cette politique et remplaçant la Loi sur le pétrole et le gaz du Canada de 1982. Le projet de loi prévoit entre autres l'abolition de la part de la Couronne, qui permettait au gouvernement d'acquérir rétroactivement 25 % des intérêts dans les régions pionnières, établit un nouveau régime de redevances et met un terme aux droits spéciaux dont jouissait Petro-Canada, mais il maintient toutefois l'exigence d'une participation canadienne de 50 %, sans effet rétroactif et sans confiscation gouvernementale. La nouvelle politique prévoit encore un crédit d'impôt à l'exploration qui fera l'objet d'une législation distincte.<sup>12</sup> Dans un discours prononcé quelques semaines plus tard à San Francisco, la ministre de l'Énergie, Mme Pat Carney, soulignait le caractère « compétitif et non-discriminatoire sur la scène internationale » du nouveau régime. Elle mettait également l'accent sur les effets positifs déjà sensibles sur le marché américain de l'entente sur le prix du gaz naturel<sup>13</sup>.

Suivant les recommandations de juillet du Tribunal canadien des importations, le gouvernement décidait d'abolir à compter du 1<sup>er</sup> décembre les quotas à l'importation des chaussures pour hommes et d'étaler sur trois ans la suppression des quotas sur les chaussures pour dames. Le ministre Kelleher annonçait le 20 novembre la nouvelle politique qui met fin à huit années de contingentement et soulignait que l'industrie canadienne restait protégée par un tarif de 23 % sur les importations de chaussures. M. Kelleher déclarait que les demandes de compensation des pays exportateurs étaient au nombre des facteurs qui avaient joué dans

10. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours no. 85/20*, 31 octobre 1985; *Communiqué no. 162*, 31 octobre 1985; *Discours no. 85/62*, 24 octobre 1985.

11. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 85/162*, 31 octobre 1985.

12. Gouvernement du Canada, *Communiqué no. 85/188*, 20 décembre 1985 et *Communiqué no. 85/160*, 30 octobre 1985.

13. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué no. 85/172*, pp. 5-6.

le sens de l'abolition des quotas. Le Canada avait été obligé de renoncer à des droits sur certaines importations européennes pour que la CEE renonce de son côté à prendre, comme le permet le GATT, des mesures de rétorsion à l'endroit d'autres importations canadiennes à la suite de la dernière annonce de la prolongation des quotas<sup>14</sup>. L'extension des quotas sur les chaussures pour dames demeure toutefois discriminatoire à l'endroit des producteurs européens, déclarait un porte-parole de la CEE qui disait s'attendre à des représailles européennes<sup>15</sup>.

Un rapport du *Conference Board* du Canada publié à l'automne estime que le Canada devra augmenter ses subventions à l'exportation s'il veut augmenter ses ventes à l'étranger. Le Canada est au dernier rang des six pays les plus industrialisés pour les subventions à l'exportation, souligne le rapport et la concurrence est forte dans ce domaine alors que les efforts en vue de limiter la surenchère des subventions se sont en général révélés inefficaces<sup>16</sup>.

Les exportations canadiennes se faisant par commerce de compensation étaient évaluées en 1984 à environ \$600 millions. Le commerce de compensation faisait l'objet d'une publication préparée par le ministère des Affaires extérieures pour renseigner les exportateurs canadiens. Ce type de commerce touche surtout les exportations de biens d'équipement et de services dans des secteurs comme les transports, les télécommunications, la défense, les produits de technologie de pointe, les services d'ingénierie et d'experts-conseils<sup>17</sup>. Signalons enfin la parution du dernier rapport annuel (1984-85) présenté en vertu de la Loi sur l'examen de l'investissement étranger.

#### D — Les politiques d'aide au développement

Comme il le fait pour sa politique de défense et sa politique extérieure, le gouvernement conservateur a entrepris de reviser la politique canadienne d'aide au développement. Le comité spécial des Communes chargé d'étudier le livre vert sur la politique étrangère tenait à l'automne des auditions sur l'aide au développement. Certains témoins entendus, comme M. Bernard Wood, président de l'Institut Nord-Sud et M. Peter Killburn, vice-président de Lavalin International, ont par exemple plaidé devant le comité parlementaire en faveur d'une réorientation de l'aide canadienne vers les pays les plus pauvres<sup>18</sup>. Un groupe d'étude formé par la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, et composé de représentants de l'ACDI et d'organisations non-gouvernementales a également été chargé d'examiner l'aide canadienne au tiers monde. Mme Vézina déclarait en décembre que ce groupe revoyait tout : les champs d'activité, les programmes et la cohérence de l'aide. Si Mme Vézina écarte la publication du rapport du groupe d'étude, elle présentera au printemps les décisions prises à la suite de ce rapport devant le Comité des affaires extérieures et de la défense nationale. La ministre doit également recevoir en mars prochain un rapport du coordonnateur canadien des secours d'urgence en Afrique sur la contribution au rétablissement de la situation dans les pays touchés par la famine et la sécheresse<sup>19</sup>.

14. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 173*, 20 novembre 1985, et *Discours no. 85/70*, 20 novembre 1985.

15. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 21 novembre 1985, pp. B1 et B19.

16. *Le Devoir*, 3 octobre 1985, p. 12.

17. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 181*, 2 décembre 1985.

18. Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 21 novembre 1985, p. 2.

19. Lise BISSONNETTE, *Le Devoir*, 5 décembre 1985, pp. 1 et 12.

Le rapport annuel de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) présenté au Parlement en décembre indique que le Canada a consacré \$2,1 milliards en 1984-85 à l'aide publique au développement. \$1,69 milliard provient de l'ACDI, le reste d'autres ministères ou sociétés publiques comme le ministère des Affaires extérieures, la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI). La ministre des Relations extérieures soulignait que le Canada avait augmenté son APD d'environ 14 % en 1984-85, ce qui correspond à 0,49 % du PNB pour cette période et qui rapproche le pays de son objectif d'affecter 0,5 % du PNB à l'APD, qui sera atteint en 1985<sup>20</sup>.

## E — Les politiques d'immigration

À la suite de la révision de la politique d'immigration dont les conclusions avaient souligné la nécessité d'accroître « de façon modérée et contrôlée » les niveaux d'immigration, le gouvernement fédéral décidait de renverser la tendance à la baisse des dernières années et fixait à 105,000 – 115,000 le nombre d'immigrants qui seront admis au Canada en 1986. Le rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé à la fin octobre prévoit l'admission, en 1987, de 115,000 à 125,000 immigrants. Pour l'année 1986, l'augmentation se situe du côté de l'immigration à caractère économique, avec l'entrée d'un plus grand nombre de travailleurs sélectionnés et de gens d'affaires. Le nombre d'immigrants se divise comme suit:

### Nombre d'immigrants par catégorie pour 1986<sup>21</sup>

Catégorie de la famille	45,000
Réfugiés et membres des catégories désignées	16,000*
Personnes admises en vertu des mesures spéciales à caractère humanitaire	4,000 à 7,000
Parents aidés et autres immigrants indépendants (travailleurs sélectionnés):	
requérants principaux	12,000 à 15,000
conjointes et personnes à charge	14,000 à 18,000
Gens d'affaires immigrants:	
requérants principaux	4,000
conjointes et personnes à charge	8,000
Retraités	2,000
<b>TOTAL</b>	<b>105,000 à 115,000</b>

Le nombre de réfugiés qui pourront entrer au Canada, augmenté de 1,000 par rapport à 1985, se répartit ainsi suivant les régions: 3,100 en provenance d'Europe de l'Est, 3,200 de l'Asie du Sud-Est et autant de l'Amérique latine, 1,000 d'Afrique, 900 du Moyen-Orient, 300 pour les autres régions du monde, plus une réserve de 300.

20. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no. 85/112*, 5 décembre 1985.

21. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration déposé au Parlement*, 1985, p. 3.

\* Comprend 12,000 réfugiés pris en charge par le gouvernement et un nombre estimatif d'au plus 4,000 réfugiés parrainés par des groupes du secteur privé.

Le ministre d'État à l'Immigration, M. Walter McLean, s'engageait à uniformiser les principes régissant la détention des personnes en attente d'un statut de réfugié ou d'immigrant. Un rapport du Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration déposé en juin avait souligné les difficiles conditions de détention de ces personnes<sup>22</sup>. Un autre rapport du même comité déposé en décembre aux Communes recommandait que le gouvernement fédéral rejette l'option d'une amnistie générale pour les 20,000 personnes en attente du statut de réfugié. Il propose plutôt que soit élargi le Comité consultatif sur le statut des réfugiés et qu'il traite rapidement le cas des réfugiés de bonne foi<sup>23</sup>.

## F — Organisations et rencontres internationales

### 1 — L'ONU

Le premier ministre Brian Mulroney, comme plusieurs autres chefs de gouvernement, s'adressait à l'Assemblée générale des Nations Unies le 23 octobre à l'occasion du quarantième anniversaire de l'organisation. Le Premier ministre canadien a fait de la situation en Afrique du Sud le thème central de son discours dans lequel il a aussi mentionné le désarmement, la libéralisation des échanges commerciaux internationaux, le rôle de l'UNICEF et de l'OMS et le terrorisme. Arrivant de la conférence au sommet du Commonwealth, M. Mulroney réitérait la volonté du Canada de « hâter un changement spécifique » en Afrique du Sud. Le Premier ministre mentionnait la possibilité du recours à des sanctions totales en l'absence de changement :

Le Canada est prêt, disait-il, si des changements fondamentaux ne se produisent pas en Afrique du Sud, à envisager des sanctions totales contre ce pays et son régime de répression. Plus encore, s'il ne survient aucun progrès dans le démantèlement de l'*apartheid*, nous n'aurons peut-être pas d'autre solution que de rompre complètement nos relations avec l'Afrique du Sud<sup>24</sup>.

M. Mulroney terminait son discours en soulignant l'importance du rôle de l'organisation mondiale qui n'est faible qu'en raison, le plus souvent, d'un manque de volonté politique de la part de ses membres. C'est d'ailleurs sur ce point qu'insistait le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans le message qu'il adressait au secrétaire général des Nations Unies à l'occasion des quarante ans de l'ONU et où il faisait état de la nécessité que les États membres « s'unissent dans une même volonté de raffermir l'action de l'ONU et de son système<sup>25</sup> ».

À la session d'automne de l'assemblée générale, le Canada eut encore l'occasion de faire connaître sa position sur l'*apartheid* et son intention de ne pas permettre une diminution des pressions qui s'exercent depuis quelques mois sur l'Afrique du Sud. L'ambassadeur canadien à l'ONU, M. Stephen Lewis, faisait de nouveau des déclarations sur la situation d'urgence en Afrique, sur l'occupation de l'Afghanistan par l'Union soviétique et, devant le Conseil de sécurité, sur l'avenir de la Namibie<sup>26</sup>. Il souleva par ailleurs devant une commission budgétaire la piètre situation de la femme au sein même de l'organisation. Déplorant la quasi-absence des femmes aux postes de haut-fonctionnaires de l'ONU,

22. Marie TISON, *Le Devoir*, 25 octobre 1985, p. 4.

23. VICTOR MALAREK, *The Globe and Mail*, 20 décembre 1985, p. A4.

24. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no. 85/14, 23 octobre 1985, p. 3.

25. *Ibid.*, *Communiqué* no. 157, 24 octobre 1985, p. 2.

26. *Ibid.*, *Déclarations et Discours* no. 85/19, 31 octobre 1985, *Déclarations et Discours* no. 85/23, 7 novembre 1985, *Déclarations et Discours* no. 85/24, 12 novembre 1985 et *Déclarations et Discours* no. 85/25, 15 novembre 1985.



M. Lewis estimait inconcevable que l'organisation, qui oeuvre partout dans le monde pour la promotion de la femme, n'ait apporté chez elle que des améliorations négligeables<sup>27</sup>.

Dans le cadre du Programme d'action qu'a adopté le Canada pour la deuxième partie de la Décennie du désarmement, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures transmettait au secrétaire général des Nations Unies les conclusions d'une étude sur les procédures à suivre en cas d'allégations d'utilisation d'armes chimiques ou biologiques<sup>28</sup>. Le Canada annonçait également le renouvellement de sa contribution à la Campagne mondiale pour le désarmement à laquelle il consacre \$100,000 par année depuis trois ans. De ce montant, \$50,000 iront à la préparation de l'*Annuaire du désarmement* des Nations Unies, \$40,000 à l'UNIDIR et \$10,000 aux activités de l'Année internationale de la paix menées par l'ONU<sup>29</sup>.

Le gouvernement annonçait enfin à l'automne le montant de la contribution du Canada à certains programmes de développement des Nations Unies. Le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) recevra \$64 millions, l'UNICEF \$14,5 millions, le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population \$11,25 millions et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme \$1 million<sup>30</sup>.

## 2 – LA FAO

Le Canada, aux côtés des États-Unis et de l'Australie, refusait d'être lié par un pacte sur la sécurité alimentaire mondiale adopté le 28 novembre au cours de la vingt-troisième conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. L'opposition des trois pays porte sur l'invitation que fait le Pacte aux pays développés de tenir compte des intérêts de l'ensemble de l'humanité au moment de l'élaboration de leurs politiques de production, de stockage et d'importation alimentaires et de tenir compte également, dans les négociations commerciales, de la capacité d'exportation de produits agricoles des pays du tiers monde<sup>31</sup>.

## 3 – L'UNESCO

La ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, participait à titre de chef de la délégation canadienne à la vingt-troisième Conférence générale de l'UNESCO qui avait lieu à Sofia du 8 octobre au 12 novembre. Après avoir souligné le besoin réel auquel répond l'UNESCO, Mme Vézina invitait « instamment » l'organisation à « éviter la controverse idéologique stérile ». Mme Vézina a plaidé en faveur d'un soutien au compromis sur le projet de programme et de budget 1986-87 adopté par le Conseil exécutif plus tôt au cours de l'année. Si le Canada n'est pas entièrement satisfait du compromis, affirmait Mme Vézina dans son discours du 21 octobre, il estime « que les améliorations qu'il représente sont la preuve que des changements peuvent être apportés »<sup>32</sup>. Ce projet, fondé sur le principe de la croissance zéro en termes réels – ce qui constitue un progrès « essentiel » aux yeux du Canada – a aussi l'avantage selon Mme Vézina de présenter des programmes plus concentrés et des activités plus décentralisées. Avec la création récente d'une unité centrale d'évaluation et les travaux du comité temporaire de réforme du fonctionnement de l'organisation, le projet du Conseil exécutif, s'il était adopté par la conférence générale, permettrait de croire à une réforme substantielle de l'UNESCO. La ministre canadienne affirmait d'ailleurs l'intention du Canada de revoir, à l'issue de la conférence de Sofia, sa position au sein de l'organisation.

27. *Le Devoir*, 5 décembre 1985, p. 3.

28. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 185*, 4 décembre 1985.

29. *Ibid.*, *Communiqué no. 163*, 31 octobre 1985.

30. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no. 85-105*, 14 novembre 1985.

31. *Le Devoir*, 29 novembre 1985, p. 6.

32. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/60*, 21 octobre 1985, p. 5.

Les résultats de la Conférence ayant été conformes aux vœux du Canada, Mme Vézina indiquait devant la Chambre des Communes le 18 novembre que le Canada resterait au sein de l'organisation, ayant constaté à Sofia la détermination de plusieurs pays d'effectuer les réformes jugées nécessaires<sup>33</sup>. Lorsque la Grande-Bretagne annonçait le 5 décembre sa décision de se retirer de l'UNESCO, Mme Vézina déclarait que le Canada regrettait le geste britannique<sup>34</sup>. Avec d'autres pays du Commonwealth, le Canada avait fait part au secrétaire du Foreign Office, dans une lettre envoyée le 15 novembre, de l'importance que le Commonwealth attache à la participation de la Grande-Bretagne à l'UNESCO<sup>35</sup>.

#### 4 - LE GATT

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher, rendait public le 4 octobre le texte de la décision sur la nouvelle série de négociations commerciales multilatérales prise à la session extraordinaire du GATT qui s'était terminée deux jours plus tôt. La déclaration faite par le Canada à cette session était également publiée. Celle-ci soulignait la nécessité de négociations globales qui comprendraient l'étude de domaines non couverts par le GATT auparavant. Pour le Canada, le processus préparatoire aux négociations devait être « perçu comme étant déjà engagé » et un comité préparatoire chargé de préparer l'ordre du jour et d'identifier les procédures de négociations devrait être rapidement formé<sup>36</sup>. Ce comité était effectivement créé à la session de novembre des parties contractantes du GATT et devra arrêter un ordre du jour avant la mi-juillet 1986 pour présenter ses recommandations à la rencontre ministérielle de septembre<sup>37</sup>. Le premier ministre Mulroney proposait que cette conférence ministérielle se tienne à Montréal<sup>38</sup>.

Au cours des prochaines négociations du GATT, le Canada souhaite la conclusion d'un meilleur accord agricole. Selon le directeur général des affaires internationales du ministère de l'Agriculture, M. Michael Gifford, le Canada cherchera à obtenir trois améliorations fondamentales de l'accord actuel : un meilleur accès aux marchés d'exportation, des contrôles efficaces sur les subventions à l'exportation et la mise en place de droits et d'équilibres contractuels s'appliquant à tous les pays<sup>39</sup>.

#### 5 - LE SOMMET DU COMMONWEALTH

Le Premier ministre canadien participait à Nassau du 16 au 22 octobre à la conférence bisannuelle des chefs d'État et de gouvernement des pays du Commonwealth. M. Mulroney s'y est surtout employé à faire accepter à la Grande-Bretagne l'adoption de sanctions communes à l'endroit de l'Afrique du Sud. Un accord qualifié de minimum par les observateurs fut effectivement conclu ; il prévoit certaines sanctions économiques, comme l'arrêt de tout nouveau prêt à l'Afrique du Sud ainsi que des subventions aux missions commerciales se rendant dans ce pays, ainsi que l'imposition éventuelle d'autres sanctions dans six mois si des réformes ne sont pas mises en oeuvre<sup>40</sup>. Il fut entendu d'autre part, à l'initiative du Premier ministre canadien, de créer un comité de personnalités éminentes chargé de rapprocher les positions du gouvernement sud-africain et des leaders noirs de ce pays. Le chef de l'Église anglicane du Canada, le Très Révérend Ted Scott, était nommé

33. *Ibid.*, *Discours no. 85/68*, 18 novembre 1985.

34. *Le Devoir*, 6 décembre 1985, p. 1.

35. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/68*, 18 novembre 1985, p. 6.

36. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 145*, 4 octobre 1985.

37. *The Globe and Mail*, 29 novembre 1985, p. B11.

38. *Le Devoir*, 24 décembre 1985, p. 11.

39. Oliver BERTIN, *The Globe and Mail*, 27 novembre 1985, p. B6.

40. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 22 octobre 1985, pp. A1-A2.

comme membre canadien du comité, l'ex-premier ministre Trudeau ayant décliné l'invitation qui lui avait été faite de faire partie du groupe<sup>41</sup>.

Les dirigeants des pays du Commonwealth ont d'autre part discuté des grandes questions économiques et politiques internationales ainsi que de coopération entre les États membres. Le communiqué final de la rencontre invite notamment tous les pays à résister aux demandes des terroristes et à coopérer pour lutter contre le trafic de la drogue. M. Mulroney annonçait à Nassau que la prochaine conférence au sommet du Commonwealth aurait lieu au Canada en 1987<sup>42</sup>.

## 6 – LA FRANCOPHONIE

Mme Monique Vézina présidait la délégation canadienne participant à la X<sup>ème</sup> Conférence générale de l'Agence de coopération culturelle et technique à Dakar, du 16 au 18 décembre<sup>43</sup>. Deux jours avant le début de cette conférence, la ministre des Relations extérieures participait à la réunion ministérielle préparatoire au Sommet francophone, avec l'ambassadeur du Canada en France, M. Lucien Bouchard, qui faisait partie du groupe des « sherpas » chargé de préparer le sommet. Mme Vézina qualifiait par la suite d'excellente la rencontre au cours de laquelle il fut convenu des dates du sommet qui se tiendra à Paris du 17 au 19 février. Le Canada souhaite que le sommet soit un succès, déclarait la ministre. M. Lucien Bouchard soulignait de son côté la satisfaction de son pays à l'endroit des thèmes retenus, la discussion sur chacun d'eux devant, dans l'esprit du Canada, être suivie de mesures concrètes. L'ambassadeur déclarait que le Canada ferait des propositions nouvelles dans le domaine de l'aide aux pays les moins favorisés<sup>44</sup>.

## G — Les relations canado-américaines

### 1 – LES RENCONTRES MINISTÉRIELLES

Les responsables canadien et américain des relations extérieures se réunissaient les 27 et 28 octobre à Calgary pour discuter, comme ils le font périodiquement, de questions bilatérales ou internationales. Les relations commerciales entre les deux pays, notamment la liste des « irritants » arrêtée de part et d'autre, firent l'objet de l'essentiel des entretiens qu'eurent MM. Shultz et Clark. Le secrétaire d'État américain annonçait à cette occasion que son gouvernement serait prêt au début de l'année 1986 à entreprendre les négociations en vue de libéraliser les échanges canado-américains<sup>45</sup>. Les deux hommes avaient encore l'occasion de discuter des futures négociations commerciales bilatérales lors de leur passage à Bruxelles, en décembre, pour une rencontre de l'OTAN, abordant cette fois la question du rôle qu'y joueront les provinces et les industries américaines<sup>46</sup>. Les responsables du Commerce extérieur, MM. Clayton Yeutter et James Kelleher, se rencontraient également le 17 décembre à Ottawa pour des échanges sur les problèmes commerciaux et les perspectives d'une libéralisation du commerce bilatéral<sup>47</sup>.

41. *Le Devoir*, 26 novembre 1985, p. 2.

42. *Le Devoir*, 23 octobre 1985, pp. 1 et 10; Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 23 octobre 1985, pp. A1-A2.

43. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 177*, 27 novembre 1985.

44. Jean-Paul BURY, *La Presse*, 15 décembre 1985, p. 6, cité par *L'Argus*, 16 décembre 1985, p. A4.

45. Kevin COX, *The Globe and Mail*, 29 octobre 1985, pp. A1-A2.

46. *The Globe and Mail*, 13 décembre 1985, p. A3.

47. Denis LESSARD, *Le Devoir*, 19 décembre 1985, p. 2.

## 2 – LA LIBÉRALISATION DES ÉCHANGES

À la suite de la proposition canadienne officiellement transmise au président Reagan en septembre, le Congrès américain était saisi en décembre du projet de négociations en vue d'un accord de libéralisation des échanges bilatéraux. C'est dans des lettres adressées le 10 décembre aux Comités appropriés du Sénat et de la Chambre des Représentants que le président américain sollicitait l'autorisation de négocier avec le Canada. Il y aurait souligné l'importance d'engager sans tarder des négociations qu'il présentait comme un moyen d'éliminer les problèmes commerciaux actuels entre les deux pays. Certains membres du Congrès avaient auparavant fait état de leur intention de bloquer toute négociation avant que ne soit d'abord réglé certains différends commerciaux notamment celui du bois d'oeuvre. Le Congrès dispose de soixante jours ouvrables – et donc jusqu'au printemps – pour étudier la requête, période au terme de laquelle l'administration pourra, à moins de l'objection du Congrès, engager les négociations<sup>48</sup>. Lors de sa venue à Calgary en octobre, M. Shultz avait déclaré que les discussions avec des membres du Congrès indiquaient qu'un accord de libre-échange lui serait acceptable<sup>49</sup>.

Le gouvernement canadien continuait dans l'intervalle à se préparer à la négociation. Il nommait à titre d'ambassadeur et de président du Comité préparatoire des négociations M. Simon Reisman, ancien haut-fonctionnaire fédéral et vétéran des grandes négociations commerciales internationales – notamment celles du Pacte de l'auto<sup>50</sup>. D'autre part, le Premier ministre et ses ministres des Affaires extérieures et du Commerce extérieur défendaient tant au Canada que devant des auditoires américains le projet de négociation. MM. Mulroney, Clark et Kelleher s'efforçaient de convaincre les Canadiens de la nécessité de conclure un nouvel accord commercial avec les Américains afin de faire obstacle au fort courant protectionniste existant au Congrès et garantir et renforcer l'accès au marché américain pour les produits canadiens. Ils tentaient aussi de calmer les appréhensions à l'égard des conséquences que pourrait avoir un éventuel accord canado-américain sur certains programmes sociaux comme l'assurance-maladie ou l'assurance-chômage, sur les programmes de subventions et sur « l'intégrité culturelle » du Canada, affirmant que tous ces « instruments qui définissent la spécificité canadienne » n'étaient pas négociables<sup>51</sup>. Aux États-Unis, ministres et premier ministre canadien demandaient d'ailleurs aux Américains de comprendre les préoccupations culturelles canadiennes lorsque viendra le moment de discuter de meilleures règles commerciales pour ces industries. Ils soulignaient par ailleurs l'importance des échanges commerciaux entre les deux pays et les avantages mutuels que recèlerait un nouvel accord commercial<sup>52</sup>. À Chicago où il prononçait un discours au *Time Speakers' Forum* en décembre, M. Mulroney rappelait aux Américains que le commerce canado-américain est de 50 % plus élevé que les échanges américano-japonais, et plus important également que le commerce entre les États-Unis et l'ensemble des pays du Marché commun. « Ce serait donc une erreur pour les membres du Congrès, les gens d'affaires ou les travailleurs américains », poursuivait-il, « de sous-estimer l'importance des liens économiques avec le Canada »<sup>53</sup>. Enfin, du point de vue canadien, trois objectifs communs devraient être recherchés dans ces négociations : rendre sûr et stable l'accès au marché de l'autre pays,

48. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 11 décembre 1985, p. A10.

49. Kevin COX, *The Globe and Mail*, 29 octobre 1985, p. A1.

50. Jocelyn COULON, *Le Devoir*, 9 novembre 1985, pp. 1 et 12.

51. Discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures à Toronto, Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/58*, p. 5.

52. Voir ministère des Affaires extérieures, *Discours nos. 85/69*, 18 novembre 1985, *Discours no. 85/75*, 11 décembre 1985 et *Déclarations et Discours no. 85/28*, 4 décembre 1985.

53. *Ibid.*, *Déclarations et Discours no. 85/28*, 4 décembre 1985, p. 4.

combattre les autres barrières tarifaires et non tarifaires et déterminer des règles précises permettant le règlement des différends<sup>54</sup>.

Au cours du trimestre d'automne, la souveraineté culturelle canadienne et notamment la liberté des gouvernements canadiens de protéger et de promouvoir les industries culturelles ont occupé une place importante dans le débat sur le libre-échange. Les ministres Clark et Kelleher, tout en assurant que la souveraineté culturelle ne constituerait pas un enjeu des négociations, refusaient d'exclure de celles-ci les industries culturelles, chose à laquelle le ministre des Communications, M. Marcel Masse, semblait plus enclin<sup>55</sup>. Le ministre Masse, qui élabore une politique culturelle canadienne, a piloté l'adoption, plus tôt cette année, d'une politique de l'édition dont l'objectif est de faire passer de 20 à 50 % la propriété canadienne dans ce secteur en deux ans<sup>56</sup>. Pour les Américains, qui ont demandé au Canada de reconsidérer la politique de l'édition, aucun secteur ne doit être exclu *a priori* des négociations, ce que rappelait M. Clayton Yeutter à l'occasion de son passage à Ottawa en décembre.

### 3 – AUTRES QUESTIONS COMMERCIALES

Malgré les modifications apportées à la politique canadienne de contrôle des investissements étrangers, les États-Unis estiment encore trop restrictives les règles qui les régissent. Un rapport préparé par le bureau du représentant américain au Commerce et présenté au comité sénatorial des Finances à la fin octobre, mentionne le traitement réservé par le Canada aux investissements dans les secteurs culturels sensibles, le traitement inéquitable réservé aux investisseurs étrangers établis au Canada – question que les États-Unis souhaitent soulever au cours des négociations commerciales bilatérales – et l'arbitraire qui subsiste dans le cas du secteur énergétique, en dépit des changements récents. Le rapport sur les pratiques commerciales étrangères restrictives note à propos du Canada l'existence de plusieurs autres barrières, pour le vin par exemple, les chaussures, les produits pharmaceutiques, le camionnage et le reste<sup>57</sup>.

Pour les États-Unis, certains problèmes commerciaux devront être réglés au cours des prochains mois, comme le soulignait le représentant au Commerce, M. Clayton Yeutter, lors d'une rencontre avec l'ambassadeur canadien à Washington, M. Allan Gotlieb. Les plus urgents sont selon lui les dossiers des exportations de bois d'oeuvre canadien, de la maison d'édition Prentice-Hall et des brevets pharmaceutiques<sup>58</sup>. L'administration américaine demandait au Canada à la fin novembre que le problème du bois d'oeuvre fasse rapidement l'objet de rencontres de haut niveau<sup>59</sup>. Le Canada s'inquiétait pour sa part de constatations préliminaires du département américain du Commerce sur l'existence de subventions aux producteurs de framboises de la Colombie-Britannique de même qu'à des producteurs canadiens de produits tubulaires pour champs pétrolifères, constatations résultant en l'imposition provisoire de droits compensatoires<sup>60</sup>. Le ministre du Commerce extérieur se réjouissait d'autre part d'une décision d'une Cour d'appel américaine suspendant jusqu'à l'audition de l'appel un jugement préalable limitant l'entrée aux États-Unis de personnel canadien chargé des services après-vente. Le Canada cherche à trouver, de concert avec les États-

54. *Ibid.*, *Communiqué no. 189*, 11 décembre 1985, p. 2.

55. Lise BISSONNETTE, *Le Devoir*, 21 décembre 1985, pp. 1 et 10.

56. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 21 décembre 1985, p. 2.

57. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 31 octobre 1985, p. B4.

58. *Ibid.*, 20 novembre 1985, p. B1.

59. *Ibid.*, 27 novembre 1985, p. B9.

60. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 153*, 15 octobre 1985 et *Communiqué no. 197*, 20 décembre 1985.

Unis, une solution à long terme qui pourrait prendre la forme d'un accord bilatéral sur l'admission réciproque des travailleurs temporaires<sup>61</sup>.

#### 4 - L'ENVIRONNEMENT ET AUTRES QUESTIONS

Le directeur de l'*Environmental Protection Agency* américaine, M. Lee Thomas, présentait au cours d'une rencontre à Ottawa avec le ministre canadien de l'Environnement, M. Thomas McMillan, un plan de contrôle de la pollution de la rivière Niagara. L'existence de dépôts américains de déchets toxiques le long de la rivière fait l'objet de discussions depuis de nombreuses années. M. McMillan déclarait avoir pour sa part demandé à M. Thomas de fixer une échéance pour le nettoyage des dépotoirs. Soulignant par la suite aux Communes que le projet était le plus élaboré qui ait jamais été soumis par les Américains sur un problème environnemental, M. McMillan déclarait que la position canadienne demeurait inchangée et favorisait non pas le contrôle mais l'élimination des déchets<sup>62</sup>.

Les ministres des Affaires extérieures et des Pêches et des Océans, MM. Clark et Nielsen, annonçaient le 18 novembre que le gouvernement canadien avait proposé une rencontre avec les États-Unis pour discuter d'une éventuelle coopération en matière de gestion des stocks d'aiglefin et de hareng du Golfe du Maine. Ces deux stocks ont en effet atteint un niveau d'épuisement qualifié de critique et pourraient être restaurés grâce à une coopération entre les deux pays, estime le Canada<sup>63</sup>.

Le gouvernement canadien continuait à l'automne ses démarches auprès de l'administration américaine afin d'accélérer le règlement, actuellement devant les tribunaux aux États-Unis, de la question des Canadiens victimes d'expériences de lavage de cerveau menées par la CIA. Au cours de son passage à Calgary, le secrétaire d'État américain proposait au Canada d'envoyer un représentant à Washington pour étudier la position américaine. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Clark, annonçait le 30 octobre que le Canada avait décidé d'accepter l'invitation américaine et qu'un représentant du ministère de la Justice se rendrait à Washington<sup>64</sup>.

#### H — Le Canada et l'Europe occidentale

Des ministres canadiens se rendaient en France et en Grande-Bretagne à l'automne, où ils invitaient les investisseurs européens à choisir le Canada. Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, portait ce message à Londres devant un groupe d'hommes d'affaires et le ministre d'État aux petites et moyennes entreprises, M. André Bissonnette, à Paris où il dirigeait une mission commerciale. M. Bissonnette a notamment participé, avec le président d'*Investissement Canada*, à un séminaire sur la coopération industrielle organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de Paris<sup>65</sup>.

Le Canada et la France, qui s'étaient entendus en mai dernier pour soumettre à l'arbitrage obligatoire leur différend relatif aux droits de pêche des chalutiers de Saint-Pierre-et-Miquelon, signaient le 23 octobre un compromis d'arbitrage. Celui-ci établit le tribunal d'arbitrage composé de trois experts, M. Donat Pharand, de l'Université d'Ottawa, M. Jean-

61. *Ibid.*, *Communiqué no. 198*, 24 décembre 1985.

62. Charlotte MONTGOMERY, *The Globe and Mail*, 10 octobre 1985, p. A5.

63. *Le Devoir*, 19 novembre 1985, p. 7.

64. *The Globe and Mail*, 31 octobre 1985, p. A8.

65. *The Globe and Mail*, 12 novembre 1985, p. B20; Ministère des Affaires extérieures, *Reportage Canada*, vol. 1, no. 6 (20 novembre 1985), p. 6.

Pierre Quéneudec, de l'Université de Paris et M. Paul de Visscher de l'Université de Louvain. Une décision devrait être rendue au début de l'été 1986<sup>66</sup>.

De passage à Bruxelles où il participait à une réunion de l'OTAN, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures eut un entretien avec M. Léo Tindemans. M. Clark aurait alors confié à son homologue belge le désir du Canada d'être associé au projet Eurêka européen<sup>67</sup>.

## I — Le Canada et l'Europe de l'Est

### 1 — LA BULGARIE

Au cours du séjour qu'elle effectuait en Bulgarie pour participer à la Conférence générale de l'UNESCO, Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures, eut des entretiens avec des membres du gouvernement bulgare sur les relations bilatérales entre les deux pays. Elle rencontra le ministre des Affaires étrangères, M. Petar Wladonov, le président de l'Union agro-industrielle nationale, M. Alexander Petkov avec qui il fut question des relations commerciales et le président du Comité de la culture, M. Georgi Yordanov, au sujet d'une éventuelle exposition sur la Thrace à Montréal<sup>68</sup>.

### 2 — LA HONGRIE

Le Canada recevait du 19 au 31 octobre le vice-premier ministre de Hongrie, M. Jozsef Marjai. Celui-ci visitait plusieurs provinces en plus de rencontrer les ministres fédéraux des Affaires extérieures et du Commerce extérieur. Le séjour du vice-premier ministre hongrois devait surtout être consacré aux affaires commerciales<sup>69</sup>.

## J — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

### 1 — LES ANTILLES DU COMMONWEALTH

Le premier ministre Mulroney, prenant la parole au cours du déjeuner des chefs de gouvernement des Antilles du Commonwealth, à Nassau le 18 octobre, annonçait l'intention de son gouvernement de permettre l'entrée au Canada en franchise des exportations de la région. Cette possibilité avait été envisagée lors d'une rencontre entre le Premier ministre canadien et les dirigeants de la région en février dernier à Kingston. M. Mulroney faisait part à ses homologues des Antilles de l'aval que le Cabinet avait donné au projet. Selon lui, le nouveau régime de franchise, « assorti des garanties minimales qui seront jugées nécessaires », pourrait être mis en place au cours des six premiers mois de l'année 1986 et couvrira 99 % des exportations de ces pays vers le Canada. Le Premier ministre faisait d'autre part le point sur d'autres aspects du projet CARIBCAN, annonçant notamment l'attribution de cinquante nouvelles bourses d'étude et la coopération avec le CARICOM pour l'assistance technique à la commercialisation des exportations. Le Canada nommera également à Ottawa un coordonnateur du projet CARIBCAN<sup>70</sup>.

66. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 168*, 6 novembre 1985 et *Communiqué no. 178*, 28 novembre 1985.

67. *Le Devoir*, 12 décembre 1985, p. 8.

68. Ministère des Affaires extérieures, *Reportage Canada*, vol. 1, no. 7 (4 décembre 1985), p. 3.

69. *Ibid.*, *Communiqué no. 156*, 18 octobre 1985.

70. *Ibid.*, *Déclarations et discours no. 85/116*, 18 octobre 1985.

## 2 – LE GUATEMALA

Le gouvernement canadien accédait à la requête guatémaltèque et acceptait d'envoyer dans ce pays des observateurs à l'occasion des élections présidentielles, législatives et municipales du 3 novembre. Le groupe canadien d'observateurs était dirigé par le président de la Commission canadienne des droits de la personne, M. Gordon Fairweather, qui avait déjà participé à des missions d'observation au cours d'élections dans d'autres pays de la région. Leur rapport a souligné « l'équité et la disponibilité du processus » électoral et conclut que l'élection « a permis au peuple guatémaltèque d'exprimer de façon équitable, honnête et ouverte ses préférences politiques ». Présente également au second tour de scrutin présidentiel du 8 décembre, l'équipe d'observateurs transmettait au gouvernement canadien des conclusions similaires<sup>71</sup>.

Le président élu à cette occasion, M. Vinicio Cerezo, devait effectuer une courte visite non-officielle à Ottawa le 18 décembre où il aurait rencontré des membres du gouvernement. M. Cerezo annulait toutefois au dernier moment son voyage<sup>72</sup>. Le 17 décembre, en même temps qu'il annonçait la venue de M. Cerezo, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déplorait l'assassinat d'une ressortissante guatémaltèque qui avait reçu du gouvernement canadien un « permis de ministre » après avoir demandé le statut de réfugié<sup>73</sup>.

## 3 – LE HONDURAS

Une autre équipe d'observateurs canadiens, dirigée celle-ci par le directeur général adjoint des élections du Canada, M. Ron Gould, se rendait au Honduras à la demande de ce pays pour faire rapport sur la tenue des élections du 24 novembre. Le rapport remis par M. Gould au gouvernement canadien à la suite du scrutin a révélé certaines lacunes, notamment la décision, prise la veille seulement du jour du scrutin par le tribunal national des élections, sur la façon dont serait élu le président. Il en a néanmoins conclu à l'excellente qualité du processus électoral hondurien<sup>74</sup>.

## 4 – LE MEXIQUE

Représentants canadiens et mexicains s'entendaient pour promouvoir un accroissement du commerce entre leurs deux pays au moyen de financement et d'échange de renseignements au cours d'une réunion du comité de coopération commerciale et industrielle canado-mexicain tenue en novembre. La réunion était présidée du côté canadien par le sous-ministre au commerce international, M. Robert Richardson, et du côté mexicain par le sous-secrétaire au Commerce extérieur, M. Luis Bravo Aguilera<sup>75</sup>.

À la mi-octobre, le gouvernement canadien envoyait au Mexique une équipe de planification chargée d'identifier avec les autorités mexicaines des projets de reconstruction que pourrait financer le Canada à la suite des ravages causés par le séisme de septembre. Le 7 novembre, Mme Monique Vézina annonçait l'octroi de \$3,75 millions pour des projets dans les domaines de la santé, du logement et de l'éducation<sup>76</sup>.

71. *Ibid.*, *Communiqué no. 160*, 30 octobre 1985, *Communiqué no. 169*, 14 novembre 1985 et *Communiqué no. 191*, 12 décembre 1985.

72. *Ibid.*, *Communiqué no. 192*, 17 décembre 1985; Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 18 décembre 1985, p. 2.

73. *Ibid.*, *Communiqué no. 193*, 17 décembre 1985.

74. *Ibid.*, *Communiqué no. 174*, 21 novembre 1985 et *Communiqué no. 179*, 29 novembre 1985.

75. *The Globe and Mail*, 26 novembre 1985, p. B15.

76. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no. 85-102*, 15 octobre 1985 et *Communiqué no. 85-104*, 7 novembre 1985.



## 5 – L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Les gouvernements du Canada et d'Antigua s'entendaient à l'automne sur un projet en vue de l'aménagement d'un parc national à Antigua. L'ACDI affectera \$2 millions à ce projet, sous forme d'assistance technique et de soutien institutionnel<sup>77</sup>. L'ACDI affectera d'autre part \$50 millions sur cinq ans, à partir de 1985-86, à la Jamaïque pour l'achat d'engrais canadiens<sup>78</sup>. Le Haut-Commissariat canadien à Kingston annonçait également en octobre que le Canada et la Jamaïque avaient procédé à un échange de lettres relatif à la fourniture d'équipement de nettoyage en cas de déversement pétrolier<sup>79</sup>. On apprenait encore à l'automne que la Corporation Petro-Canada pour l'assistance internationale fournirait de l'assistance technique à la Colombie, évaluée à environ \$2 millions, jusqu'au 31 décembre 1986<sup>80</sup>.

Outre le Mexique, le Canada fournissait également à la Colombie une aide humanitaire à la suite d'une éruption volcanique survenue en novembre. Le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours d'urgence recevait \$60,000 de l'ACDI, la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et l'Organisation panaméricaine de la santé recevaient \$10,000 sous forme de fournitures médicales et de premières nécessités et d'autres organismes se partageaient \$250,000 pour leurs activités auprès des victimes colombiennes<sup>81</sup>.

## K — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Le Canada déplorait au cours de l'automne deux actes terroristes survenus au Moyen-Orient. La capture par des Palestiniens du paquebot « *Achille Lauro* » d'abord au début d'octobre, puis le détournement d'un avion égyptien sur Malte au cours duquel deux ressortissants canadiens trouvaient la mort, étaient condamnés par le gouvernement canadien qui soulignait l'urgence d'une action internationale concertée contre le terrorisme. Pour le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'Égypte, qui donna l'assaut pour mettre fin au détournement, prit la meilleure décision possible dans les circonstances et selon les informations disponibles<sup>82</sup>.

Le gouvernement qualifiait par ailleurs de « regrettable » le raid aérien effectué le 1<sup>er</sup> octobre par Israël contre le siège de l'OLP à Tunis. L'attaque est « d'autant plus regrettable, précise le communiqué, qu'elle constitue une violation de la souveraineté d'un pays ami avec lequel le Canada entretient d'excellentes relations depuis nombre d'années »<sup>83</sup>.

Lorsqu'il était à New York à l'occasion du quarantième anniversaire des Nations Unies, M. Mulroney eut un entretien avec le premier ministre israélien M. Shimon Peres. Le Premier ministre canadien aurait alors affirmé qu'il accepterait avec plaisir une invitation à se rendre en Israël. M. Mulroney aurait également exprimé l'appui du Canada à l'initiative de paix présentée quelques jours plus tôt par Israël à la Jordanie. M. Peres aurait pour sa part suggéré une coopération en recherche et développement non militaire<sup>84</sup>.

77. *Ibid.*, *Communiqué no. 85-118*, 20 décembre 1985.

78. *Ibid.*, *Communiqué no. 85-119*, 27 décembre 1985.

79. *The Globe and Mail*, 17 octobre 1985, p. A2.

80. *The Globe and Mail*, 2 décembre 1985, p. A12.

81. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no. 85-106*, 15 novembre 1985 et *Communiqué no. 85-107*, 18 novembre 1985.

82. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 148*, 8 octobre 1985 et *Discours no. 85/71*, 25 novembre 1985; *The Globe and Mail*, 26 novembre 1985, p. A1.

83. *Ibid.*, *Communiqué no. 140*, 1<sup>er</sup> octobre 1985.

84. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 25 octobre 1985, p. A8; Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 25 octobre 1985, pp. 1 et 10.

Le ministère des Affaires extérieures annonçait le 29 octobre la tenue de la 9<sup>me</sup> session de la Commission bilatérale canado-tunisienne à Ottawa les 30 et 31 octobre sous la présidence conjointe de Mme Monique Vézina et de M. Ahmed Ben Arfa, secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères chargé de la coopération internationale. La Commission est chargée d'examiner et de promouvoir la coopération entre les deux pays<sup>85</sup>.

## L — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

Le Canada et le Ghana s'entendaient en décembre sur la poursuite d'un programme de développement rural intégré. La présidente de l'ACDI, Mme Margaret Catley-Carlson, signait à Accra le 5 décembre avec le secrétaire ghanéen des Finances et de la Planification économique, M. Kwesi Botchwey, un échange de lettres sur la deuxième phase d'un projet entrepris en 1980<sup>86</sup>.

Une aide supplémentaire était octroyée au Soudan à la suite des constatations rapportées par une mission d'évaluation canadienne s'étant rendue dans ce pays à la fin septembre. Le ministre des Relations extérieures annonçait le 29 novembre que quatre ONG et deux institutions des Nations Unies (le PAM et l'UNICEF), se partageraient un montant de \$4 millions pour leurs activités reliées à l'approvisionnement alimentaire et en eau<sup>87</sup>.

## M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

Dans un discours prononcé devant les Conseils des hommes d'affaires Canada-Corée et Corée-Canada le 3 octobre, le ministre du Commerce extérieur annonçait l'ouverture d'un consulat général à Osaka, au Japon, dont les activités seront concentrées d'abord sur le commerce et l'acquisition de technologie, et d'un autre consulat à Shanghai en Chine. Le gouvernement canadien a entrepris une « grande initiative commerciale » dans la région de l'Asie et du Pacifique cette année et a consacré \$6,5 millions supplémentaires à l'accroissement de la représentation commerciale dans cette région. M. Kelleher soulignait l'augmentation du nombre de délégués commerciaux en Chine, déjà annoncée au moment de la venue du président Li Xiannian en juillet, ainsi que l'adoption d'une vingtaine de projets spéciaux en préparation<sup>88</sup>.

Le Canada tentait également de se rapprocher de la région du Pacifique avec la création d'un Comité national de la coopération économique avec le Pacifique qui tenait le 4 octobre à Toronto sa réunion inaugurale. Formé de représentants du monde des affaires, du milieu universitaire et du gouvernement, le Comité doit préparer la Conférence sur la coopération économique avec la région du Pacifique prévue pour novembre 1986 à Vancouver<sup>89</sup>.

### 1 — LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES EN INDE ET AU PAKISTAN

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, accompagné de députés des trois partis politiques représentés au parlement et de plusieurs hommes d'affaires, se rendait en Inde et au Pakistan au mois de décembre.

85. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 159*, 29 octobre 1985.

86. Ministre des Relations extérieures, *Communiqué no. 85-113*, 5 décembre 1985.

87. *Ibid.*, *Communiqué no. 85-110*, 29 novembre 1985.

88. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 142*, 3 octobre 1985 et *Discours no. 85/54*, 3 octobre 1985, pp. 2-3.

89. *Ibid.*, *Communiqué no. 144*, 4 octobre 1985.

En Inde où il se trouvait du 16 au 19 décembre, M. Clark eut un entretien avec le ministre des Affaires étrangères, M. Bali Ram Bhagat. Les deux hommes convinrent alors de se rencontrer au moins une fois par année et de voir à ce qu'il y ait des consultations annuelles entre représentants des secteurs privé et public des deux pays pour promouvoir la coopération économique et industrielle bilatérale<sup>90</sup>. Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures remettait également à M. Bhagat un projet de traité d'extradition entre les deux pays. Le Canada souhaite conclure un tel traité avec l'Inde<sup>91</sup>. Il fut d'autre part question du problème Sikh. Le secrétariat d'État aux Affaires extérieures avait annoncé avant le départ de M. Clark pour New Delhi l'intention de celui-ci de faire part à ses interlocuteurs de l'inquiétude du Canada à l'endroit de rapports sur des actions de déstabilisation des mouvements sikhs au Canada entreprises sous le couvert diplomatique par le gouvernement indien. M. Clark offrit à son homologue indien une coopération plus étroite entre les services d'intelligence des deux pays sur les activités des extrémistes Sikhs, proposition bien accueillie par M. Bhagat<sup>92</sup>.

M. Clark fit clairement référence à ce problème dans un discours qu'il prononçait le lendemain devant un groupe d'hommes d'affaires. « Il faut tirer une ligne nette entre la dissidence pacifique et la confrontation violente », disait-il à propos du terrorisme international.

Je ne m'insurge pas contre ceux qui, au Canada, partagent des vues différentes de celles du gouvernement de l'Inde, du gouvernement du Pendjale (*sic*) ou même du gouvernement du Canada.

Toutefois, je dis à ceux qui préconisent la violence ou qui y ont recours que le Canada et les Canadiens ne toléreront pas ce genre d'attaque contre les fondements de la démocratie<sup>93</sup>.

M. Clark affirmait encore avoir assuré les autorités indiennes que son gouvernement assumerait « ses responsabilités dans les limites maximums autorisées par les lois et coutumes de notre pays ». C'est ce qu'il a notamment déclaré au premier ministre Rajiv Gandhi avec qui il eut un entretien de trente-cinq minutes<sup>94</sup>.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures signait au cours du voyage un protocole d'entente sur une ligne de crédit de \$198 millions pour l'achat par l'Inde d'équipement d'exploitation du pétrole et du gaz. Il remettait d'autre part à un organisme bénévole fournissant des membres artificiels à des amputés une somme de \$20,000 et annonçait que \$5 millions seraient versés par le Canada pour l'Inde au cours des cinq prochaines années dans le cadre des programmes d'immunisation des enfants administrés par l'UNICEF. Le ministre Clark procédait en outre à l'inauguration, dans l'État de Gujarat, d'une usine de traitement de graines oléagineuses construite avec l'aide de l'ACDI<sup>95</sup>.

Le Canada manifestait son désir d'une collaboration plus étroite à des projets d'investissements en Inde et manifestait sa préférence pour les secteurs de l'énergie, des mines, de l'aviation, du génie, de la défense et de l'avionique. M. Clark annonçait enfin l'ouverture prochaine d'un bureau commercial à Bombay<sup>96</sup>.

90. *Ibid.*, *Discours no. 85/76*, 18 décembre 1985, p. 5.

91. *Ibid.*, *Communiqué no. 194*, 18 décembre 1985.

92. *The Globe and Mail*, 18 décembre 1985, p. A1.

93. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/76*, 18 décembre 1985, p. 2.

94. *The Globe and Mail*, 19 décembre 1985, p. A11.

95. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/76*, 18 décembre 1985, p. 5; Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no. 85-114*, 15 décembre 1985 et *Communiqué no. 85-115*, 16 décembre 1985.

96. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/76*, 18 décembre 1985, pp. 4 et 5.

Lors de son séjour de quelques jours au Pakistan, M. Clark rencontra le président Zia-Ul-Haq et le premier ministre Junejo. Il visitait aussi un camp de réfugiés afghans à Peshawar qu'il assurait de la poursuite de l'aide canadienne pour la prochaine année<sup>97</sup>. Six accords, quatre avec le gouvernement pakistanais et deux avec des institutions des Nations Unies, étaient signés par le ministre canadien à Islamabad dans le but de contribuer au développement du Pakistan. Ils portent sur des projets totalisant \$93 millions dans le domaine de l'irrigation, de l'énergie, de la lutte contre la drogue et des services sociaux<sup>98</sup>.

M. Clark a indiqué avoir soulevé avec MM. Gandhi et Zia la question de la réintégration du Pakistan au sein du Commonwealth. Si l'Inde n'est pas encore prête à l'accepter, le Premier ministre indien a paru à M. Clark disposé à étudier l'éventualité d'une réinsertion dans un esprit plus positif<sup>99</sup>.

## 2 - LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR EN AUSTRALIE ET EN NOUVELLE-ZÉLANDE

À la tête d'une délégation d'hommes d'affaires, le ministre du Commerce extérieur se rendait en mission commerciale en Australie et en Nouvelle-Zélande du 1<sup>er</sup> au 9 novembre. M. James Kelleher se rendait d'abord à Auckland, où il participait à une réunion de la Chambre de commerce de la région, puis à Wellington pour des entretiens avec le premier ministre Lange et quelques-uns de ses ministres. En Australie, la mission canadienne visitait Canberra, Melbourne et Sydney. M. Kelleher rencontra à Canberra le premier ministre australien, M. Hawke et les ministres du Commerce et des Communications. À Sydney et à Melbourne il participait à des séminaires sur la conduite des affaires au Canada organisés par les gouvernements canadien et australien et les Chambres de commerce des deux villes. Le voyage de M. Kelleher en Australie faisait suite à la décision des premiers ministres Mulroney et Hawke qui, en mars dernier, avaient convenu d'échanger des missions commerciales ministérielles qui porteraient une attention particulière aux possibilités d'échanges de connaissances spécialisées et de technologie<sup>100</sup>.

## 3 - L'ASEAN

Une troisième rencontre de la Commission consultative conjointe Canada-ASEAN se tenait à Ottawa les 30 et 31 octobre en présence de représentants des États membres et du secrétariat de l'ASEAN. Les ministres Clark et Kelleher ont participé à la rencontre. La Commission a pour mandat de promouvoir la coopération industrielle, commerciale et au développement entre le Canada et l'Asie du Sud-Est. Le ministère des Affaires extérieures indiquait que plusieurs questions internationales touchant les relations commerciales Canada-ASEAN avaient été soulevées au cours des discussions et que, comme ce fut le cas lors des rencontres précédentes, le dossier du développement reçut une attention particulière. Le Canada s'est engagé à organiser en 1986 une rencontre des représentants du secteur privé des deux parties qui devrait avoir lieu à Vancouver<sup>101</sup>.

Au cours d'une rencontre avec la presse, les délégués de l'ASEAN ont fait état de leur crainte d'être pénalisés advenant un accord de libre-échange canado-américain et d'être relégués au second plan, après le Japon et la Chine, où le Canada renforce sa représentation

97. *Ibid.*, Discours no. 86/04, 20 janvier 1986.

98. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no. 85-117*, 21 décembre 1985.

99. *Le Devoir*, 23 décembre 1985, pp. 1 et 8.

100. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 158*, 29 octobre 1985. Voir les discours prononcés par M. Kelleher à Auckland, Melbourne et Sydney: *Discours no. 85/65*, 4 novembre 1985, *Discours no. 85/66*, 6 novembre 1985 et *Discours no. 85/67*, 8 novembre 1985.

101. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 166*, 4 novembre 1985.

commerciale. Ils soulignaient leur désir d'un renforcement des liens commerciaux avec le Canada<sup>102</sup>.

#### 4 – LA CHINE

La ministre des Ressources en Eau et de l'Énergie électrique de Chine, Mme Qian Zhengying, passait seize jours au Canada en octobre à l'invitation du ministre du Commerce extérieur. Il fut alors convenu qu'un consortium canadien effectuerait une étude de pré-faisabilité du projet hydro-électrique des Trois Gorges sur le fleuve Yangtze. L'étude menée par le consortium CIPM-Yangtze sera financée par l'ACDI (\$1,3 million) et le ministère des Affaires extérieures (\$300,000). Le Canada espère participer à toutes les étapes de ce projet d'envergure<sup>103</sup>. Les deux parties s'entendaient sur la préparation par le même consortium d'une seconde étude de faisabilité, celle-ci pour un projet hydro-électrique sur la rivière Hongshui. Le Canada affectera environ \$612,000 à cette autre étude. La ministre chinoise signalait également au cours de son séjour un accord avec la Banque de Montréal. Celle-ci agira à titre de conseiller financier du ministère de Mme Qian. M. Kelleher annonçait encore que le Canada accepterait, à la demande de la Chine, de participer au développement d'un prototype de turbine sur des projets hydro-électriques<sup>104</sup>.

La Chine logeait une protestation officielle au gouvernement canadien par l'intermédiaire de son ambassade à Ottawa à la suite d'un voyage à Taiwan effectué par dix députés et sénateurs fédéraux en octobre ainsi que d'un discours prononcé à Toronto par le ministre du Revenu devant un groupe de Canadiens d'origine taïwanaise. Le coût du voyage à Taïwan était défrayé par une entreprise de ce pays, *The Asia and World Institute*. Le Canada a officiellement mis fin en 1970 à ses relations diplomatiques avec Taïwan<sup>105</sup>.

#### 5 – LA CORÉE DU SUD

Le ministre Kelleher rappelait dans le discours qu'il prononçait devant les Conseils des hommes d'affaires Canada-Corée et Corée-Canada le « rôle central » que joue ce pays dans la stratégie canadienne de promotion des exportations. Soulignant l'augmentation de 23 % des échanges bilatéraux entre les deux pays au cours des neuf premiers mois de 1985, M. Kelleher estimait possible que le Canada et la Corée deviennent l'un pour l'autre le quatrième partenaire commercial en importance en 1990. Le Canada souhaite un meilleur accès au marché coréen pour certains produits, disait encore le ministre. Les demandes coréennes relatives au maintien des tarifs de préférence générale pour leurs exportations de voiture ont été acceptées, le Canada étudie par ailleurs sérieusement la demande d'un meilleur accès pour les chaussures (le gouvernement annonçait plus tard la levée des quotas sur trois ans), il aimerait de son côté voir encouragés ses efforts visant à pénétrer certains secteurs du marché coréen. Le ministre mentionnait notamment le droit de 20 % sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre, le tarif de 40 % sur les graines de canola et de façon générale l'accès aux articles manufacturés<sup>106</sup>.

Le quotidien *The Globe and Mail* rapportait que les deux pays tenaient à Séoul en novembre une session de négociations en vue de la conclusion d'un accord aérien qui établirait une liaison directe entre le Canada et la Corée<sup>107</sup>.

102. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 4 novembre 1985, p. B13.

103. Ministère des Relations extérieures, *Communiqué no. 85-101*, 7 octobre 1985.

104. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 151*, 15 octobre 1985.

105. *The Globe and Mail*, 11 octobre 1985, pp. A1-A2; Michael HARRIS, *The Globe and Mail*, 12 octobre 1985, pp. A1-A2.

106. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/54*, 3 octobre 1985.

107. *The Globe and Mail*, 19 novembre 1985, p. B13.

## 6 — LE JAPON

Le premier ministre Brian Mulroney acceptait à la suite d'un entretien qu'il eut à New York en octobre avec son homologue japonais, M. Yasuhiro Nakasone, l'invitation qui lui était faite de passer une semaine au Japon à l'issue du sommet des Sept qui se tiendra au printemps à Tokyo. Le projet de négociations commerciales canado-américaines fut abordé par les deux hommes, le Japon suivant de près ce dossier étant lui aussi inquiet du protectionnisme du Congrès américain. MM. Mulroney et Nakasone abordèrent également la question du contrôle des armes nucléaires<sup>108</sup>.

Le ministre James Kelleher participait avec l'ambassadeur du Japon au Canada, M. Kioaki Kikuchi, à la réunion annuelle du dialogue canado-japonais organisée par les quotidiens *The Globe and Mail* et *Nihon Keizai Shimbun* afin de promouvoir les relations commerciales entre les deux pays. La rencontre, qui se tenait à Toronto, avait pour thème l'ouverture des marchés canadien et japonais<sup>109</sup>.

Le ministre du Commerce extérieur annonçait le 19 décembre la nomination d'un conseiller spécial en placement pour l'ambassade canadienne à Tokyo. M. Richard M. Howard aura comme mandat de stimuler les investissements japonais au Canada. Un conseiller en placement a déjà été nommé à Londres et d'autres devraient l'être également en Allemagne, à Chicago, à New York et à Paris, toujours dans le cadre du programme d'investissements étrangers d'Investissement Canada annoncé en septembre dernier<sup>110</sup>.

## N — Chronologie thématique\*

*Le ministre de la Défense en RFA*

fin octobre:

Le ministre de la Défense nationale, M. Erik Nielsen, visite les bases canadiennes de Baden et de Lahr en Allemagne de l'Ouest après avoir assisté à une réunion de l'OTAN à Bruxelles.

*Le Bangladesh et le textile*

29 octobre:

*The Globe and Mail* rapporte que le Canada et le Bangladesh ont conclu le 9 octobre un protocole d'entente permettant une augmentation des exportations de vêtements du Bangladesh au Canada.

*Le Canada et l'Ouganda*

mi-décembre:

À la suite d'un accord de cessez-le-feu entre le gouvernement ougandais et les forces rebelles de l'Armée nationale de résistance, le gouvernement canadien est invité à participer, avec la Grande-Bretagne, le Kenya et la Tanzanie, à une force de surveillance du cessez-le-feu.

108. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 25 octobre 1985, p. A8 et 28 octobre 1985, p. A3.

109. Ministère des Affaires extérieures, *Discours no. 85/63*, 28 octobre 1985.

110. *Ibid.*, *Communiqué no. 196*, 19 décembre 1985.

\* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

*Rapport sur les activités des banques canadiennes aux Bahamas*

22 octobre :

À la suite d'allégations en provenance des Bahamas à l'effet que les banques canadiennes opérant aux Bahamas auraient contribué au blanchissage de fonds tirés du commerce de la drogue dans la région et de l'existence d'un prêt d'un million de dollars de la Banque de Nouvelle-Écosse au premier ministre Pindling, le solliciteur général du Canada, M. Perrin Beatty, demande à son personnel de faire enquête sur la question.

*Le Canada, l'IDS et les négociations de Genève*

5 octobre :

Le quotidien *Le Devoir* cite des documents internes du ministère des Affaires extérieures datés du printemps dernier obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et faisant état des analyses et des positions canadiennes à l'endroit de l'IDS et des négociations de Genève sur le contrôle des armes nucléaires.

*Sixième anniversaire de l'invasion soviétique de l'Afghanistan*

27 décembre :

Dans une déclaration publiée à l'occasion du sixième anniversaire de l'invasion soviétique de l'Afghanistan, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures décrète celle-ci « tout aussi méprisable aujourd'hui qu'elle l'était en 1979 ». M. Clark félicite par ailleurs les efforts déployés par le Pakistan pour venir en aide aux réfugiés et par le secrétaire général des Nations Unies pour faciliter un règlement politique de la situation.

*Le Canada et l'OCDE*

18 décembre :

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et le ministre des Finances soulignent le 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'OCDE par l'envoi d'un message notant l'importance du rôle que joue cette organisation pour renforcer la coopération internationale économique.

*Le Canada et la Convention internationale des Nations Unies contre la prise d'otages*

4 décembre :

Le Canada ratifie la Convention internationale des Nations Unies contre la prise d'otages adoptée en décembre 1979 par l'Assemblée générale de l'ONU et entrée en vigueur en juin 1983. Le jour même, des amendements au Code criminel canadien sont promulgués pour rendre possible la ratification.

*Un conseiller sur les investissements à Londres*

9 décembre :

Le ministre du Commerce extérieur annonce la nomination de M. Victor Clarke, ancien vice-président de la compagnie General Electric, à titre de conseiller spécial sur les investissements auprès du haut-commissariat canadien de Londres.

*Nominations diplomatiques*

15 novembre :

M. Robert K. Joyce, directeur exécutif pour le Canada au FMI depuis 1981, est nommé chef de mission et ambassadeur auprès des Communautés européennes à Bruxelles.

22 novembre :

M. Esmond U. Butler, chef du cabinet du gouverneur général depuis 1959, est nommé ambassadeur au Maroc.

6 décembre :

M. Vernon G. Turner quitte le poste d'ambassadeur en Israël pour prendre la direction de l'ambassade canadienne en Union soviétique.

30 décembre :

Le ministère des Affaires extérieures annonce la nomination de trois consuls généraux, M. George Blackstock à Munich, Mme Pierrette Lucas à Philadelphie et M. Michael Spencer à Osaka, tous issus de la fonction publique fédérale.

## II — Les relations extérieures du Québec

(octobre à décembre 1985)

### A — Aperçu général

Des élections générales tenues le 2 décembre portaient au pouvoir le Parti libéral du Québec qui faisait élire 99 députés à l'Assemblée nationale, avec 56 % des voix, contre 23 pour le Parti québécois sortant qui recueillait 39 % des suffrages. Le nouveau premier ministre, M. Robert Bourassa, défait dans son comté, annonçait dix jours plus tard la formation de son cabinet. Le ministère des Relations internationales était placé sous la direction de M. Gil Rémillard, constitutionnaliste et professeur de Droit, à qui était confié également le dossier des Affaires intergouvernementales canadiennes. La responsabilité de ces deux domaines, dissociée au moment de la création du ministère des Relations internationales en mars 1984, était donc de nouveau confiée au même ministre comme c'était le cas avec le ministère des Affaires intergouvernementales. M. Pierre MacDonald, ancien vice-président de la Banque de Montréal, était nommé au Commerce extérieur et chargé également du Développement technologique. Parmi les autres ministres, signalons Mme Louise Robic aux Communautés culturelles et à l'Immigration et M. John Ciaccia à l'Énergie et aux Ressources<sup>1</sup>.

Peu de temps avant de déclencher les élections, le premier ministre Pierre-Marc Johnson avait procédé à un remaniement ministériel. À partir du 16 octobre, deux nouveaux ministres, choisis à l'extérieur de la députation péquiste, succédaient à M. Bernard Landry pour les deux derniers mois de l'administration Johnson. Mme Louise Beaudoin, jusque-là déléguée générale du Québec en France, à la tête du ministère des Relations internationales et M. Jean-Guy Parent, maire de Boucherville, à la direction du ministère du Commerce extérieur<sup>2</sup>. Au moment de sa nomination, Mme Beaudoin affirmait son intention de régler la question de la participation québécoise au sommet de la francophonie; une entente entre Ottawa et Québec intervenait effectivement avant les élections.

La 1<sup>ère</sup> session de la nouvelle législature (33<sup>ème</sup>) s'ouvrait le 16 décembre. Dans le discours inaugural lu par la vice-première ministre, Mme Lise Bacon, le gouvernement libéral posait les grandes lignes de son action: rôle prépondérant de l'entreprise privée, déréglementation, privatisation, assainissement des finances publiques, relance de l'économie. Parmi les neuf mesures du « plan d'action » de relance de l'économie, deux se rapportent directement aux relations extérieures. Il s'agit de la réorientation de l'activité des maisons du Québec à l'étranger pour aider les petites et moyennes entreprises à exporter, et de la vente d'électricité aux États-Unis<sup>3</sup>. Le gouvernement indiquait par ailleurs son intention

1. *Le Devoir*, 13 décembre 1985, p. 4.

2. Gilles LESAGE, *Le Devoir*, 17 octobre 1985, p. 1.

3. Extraits du discours inaugural, *Le Devoir*, 17 décembre 1985, p. 9.